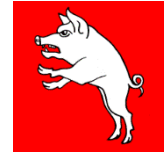




Syndicat intercommunal du district de Porrentruy



Commune de Bure

Séance d'information publique pour les citoyens du district de Porrentruy – plan spécial régional pour créer de nouvelles zones d'activités pour les entreprises à Bure

La séance aura lieu le mardi 6 mai 2025 à 20h00, à la halle polyvalente de Bure, rue du Voirdgerat 1, 2915 Bure. Téléphone 032 465 78 81, courriel : secretariat@sidp.ch

Les autorités régionales que sont le SidP et la SEDRAC (Société d'Équipement pour la Région d'Ajoie et du Clos du Doubs) collaborent de manière étroite avec les autorités communales de Bure dans le but de passer en zone d'activité une portion d'environ 13'000 m² du territoire communal.

Cette zone est inscrite au plan directeur régional pour accueillir une zone d'activité d'intérêt régional. Il est souhaité que de nouvelles surfaces soient affectées à la zone à bâtir dans le but de permettre à des entreprises locales de se développer et d'en attirer d'autres en provenance de l'extérieur du district.

L'approbation du plan spécial régional est de compétence de l'assemblée du SidP. Une fois les documents adaptés suite à la séance d'information, il sera possible de solliciter les services de l'Etat afin de confirmer la conformité des documents avec les bases légales en vigueur. Un dépôt public permettra ensuite aux citoyens, propriétaires et associations de faire valoir leurs droits le cas échéant.

Les terrains libres en zone d'activité dans le district sont rares et demandés. Les entités régionales souhaitent aussi être plus actives sur la thématique des friches industrielles. Celles-ci représentent un potentiel de développement important. Les démarches visant à étendre la zone à bâtir et à requalifier des volumes déjà bâtis ne sont pas antinomiques et peuvent être menées en parallèle.